



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

*Le Président*

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Club

Par décision du gouvernement, en date du samedi 29 février 2020, en raison du passage à la phase 2 et à l'évolution du COVI 19, le regroupement de personnes est totalement interdit dans le département de l'Oise et les déplacements des personnes de ce département doivent être limités au strict nécessaire pour vivre et travailler.

Dès lors, La Ligue a décidé d'appliquer les mesures suivantes :

- Le regroupement de la zone Sud est annulé, nous présentons tous nos regrets à l'équipe d'organisation et à la Marie qui avait prêté ses locaux ;
- Les matchs impliquant une équipe du département de l'Oise à une autre équipe du niveau régional à Nationale IV sont reportés au mois d'avril à une date qui sera définie par le Directeur des compétitions ;
- Les matchs regroupant des équipes n'appartenant pas au département de L'Oise sont maintenus et auront lieu dans le local du club recevant.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Club, nos salutations sportives.

*Éric LE ROL*

Président Ligue Hauts-de-France des Échecs